



Je me suis fait arcèler qul elle est mon droit

Par **David02**, le **19/12/2014** à **10:35**

Bonjour je vouler savoir j ai demander au responsable dû chsct par telephone de faire une enquête pour moi il me répond pas , que je doit faire .je me suis fait arcèler le 21 mars 2014 les ponpier son venu me chercher sur mon lieux travail

Par **moisse**, le **19/12/2014** à **10:43**

Bonjour,
Ce n'est pas au CHS-CT qu'il faut s'adresser par écrit, mais à l'employeur, quitte à faire une copie au secrétaire du CHS-CT...
Parce que le président du CHS-CT c'est.....l'employeur.
En outre le harcèlement avec une date précise n'est pas constitué.
Vous évoquez un incident dont vous avez été victime, mais le harcèlement implique la réitération d'un comportement et donc une succession d'agissements.